RÉMUNÉRATION

Sans rémunération

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Prendre contact avec le CFA-CFPPA
- Session organisée avec 3 candidats minimum.

CONTACT

CFPPA-CFA du Morvan
Mireille Coquelard-Gallois, coordinateur
mireille.coquelard-gallois@educagri.fr

CFPPA-CFA du Morvan
Sandrine Mallet, administrative
sandrine.mallet@educagri.fr

Vous trouverez toutes les informations sur le lien ci-joint :
https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7003/

Carte

Notre site

RETROUVEZ NOS TAUX SUR NOTRE SITE INTERNET !
AINSI QUE LE RÈGLEMENT INTERIEUR.

Vous avez une question, une envie ou un projet de formation en agriculture, en animation, en insertion, services à la personne

Contactez-nous !

Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap, et vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.
Référent handicap : Mireille COQUELARD-GALLOIS contact : 03.86.79.49.30

Centre constitutif de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole du Morvan
Siret 19580101400034 – NACE 8559A – Déclaration d'enregistrement n° 2658P000258
Établissement certifié Qualité AFNOR Qualiopi
pour les activités de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et l'apprentissage

MAJ DEC 25

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

CFPPA-CFA DU MORVAN

Un Centre de Formation au service de son territoire

Certificat de Connaissances et de Compétences Professionnelles

CléA

(Certif'Pro)
Code NSF : 100 Formacode : 15041- RS7003

Socle de connaissances et de compétences

Favoriser son insertion professionnelle

Obtenir une certification

CFPPA-CFA du Morvan
18 rue Pierre Mendès France – 58120 CHATEAU-CHINON

Tél : 03.86.79.49.30 - Mail : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr
Site : www.morvanformations.com/formation-adulte-cfppa

OBJECTIFS

Le socle de connaissances et de compétences mentionné aux articles L. 6121-2, L. 6324-1 et L. 6323-6 est constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour un individu de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle. Ce socle doit être apprécié dans un contexte professionnel. Ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle de l'individu.

COMPÉTENCES ATTESTEES

Le socle de connaissances et de compétences professionnelles comprend 7 domaines :

- 1° La communication en français (écouter et comprendre, s'exprimer à l'oral, lire, écrire, décrire, formuler.
- 2° L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique (se repérer dans l'univers des nombres, résoudre un problème mettant en jeu une ou plusieurs opérations, lire et calculer les unités de mesures, de temps et des quantités, se repérer dans l'espace, restituer oralement un raisonnement mathématique)
- 3° L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique (connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur, saisir et mettre en forme du texte, gérer des documents, se repérer dans l'environnement internet et effectuer une recherche sur le web, utiliser la fonction de messagerie)
- 4° L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe (respecter les règles de vie collective, travailler en équipe, contribuer dans un groupe, communiquer)
- 5° L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel (comprendre son environnement de travail, réaliser des objectifs individuels dans le cadre d'une action simple ou d'un projet, prendre des initiatives et être force de proposition)
- 6° La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie (accumuler de l'expérience et en tirer les leçons appropriées, entretenir sa curiosité et sa motivation pour apprendre dans le champ professionnel, optimiser les conditions d'apprentissage (de la théorie à la pratique professionnelle)
- 7° La maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires (respecter un règlement sécurité, hygiène, environnement, une procédure qualité, avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques, être capable d'appliquer les gestes de premier secours, contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie)

Le référentiel complet est disponible sur le site : https://www.certificat-clea.fr/le-dispositif-clea/le-referentiel/

DURÉE DE L'ACTION

Évaluation initiale : 7 heures

MODALITÉS D'ALTERNANCE

Formation continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Satisfaire à un entretien individuel et mise en situation didactisée

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Parcours individualisé
- Présentiel en centre
- Temps individualisés et collectifs

MODALITÉS DE SÉLECTION

Pas de sélection, inscription par retour de la fiche d'inscription dument remplie.
site : www.morvanformations.com/formation-adulte-cfppa

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Session toute l'année (minimum 3 participants).

PUBLIC CIBLÉ

Public peu ou pas qualifié.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Phase d'accueil du candidat :
Premier contact : par téléphone, mail, ou physiquement : informations générales sur le dispositif d'évaluation, les éléments liés à l'expérience à collecter, les éléments administratifs à fournir, le financement de l'évaluation.

Évaluation préalable :

- Phase d'entretien individuel : (au maximum un mois après le 1er contact)
  - Retour sur le parcours antérieur du candidat, son expérience professionnelle et personnelle (intérêt, activités sportives associatives)
  - Identification des compétences acquises
  - Repérage des compétences manquantes
- Phase de mise en situation : (réalisation possible le même jour que l'entretien individuel)

Mise en situation permettant l'évaluation des 7 domaines du référentiel de compétences CléA

Phase de bilan
Entretien individuel pour informer le candidat sur les résultats obtenus, des points forts avec les domaines maîtrisés et certifiables, et les domaines pour lesquels une formation est nécessaire

Si les 7 domaines ne sont pas validés lors de l'évaluation préalable :
Élaboration du parcours spécifiant les domaines et sous-domaines restant à acquérir, communication au candidat d'une liste d'organismes susceptibles de l'accueillir pour le former.

Évaluation finale :
Consultation des éléments de preuve fournis par le centre de formation
Évaluation du candidat sur les domaines et sous domaines restant à acquérir

PRÉ-REQUIS

- Pour l'évaluation préalable : écrire, comprendre, s'exprimer en langue française
- Pour l'évaluation finale : avoir passé une évaluation préalable CléA

COÛT DE LA FORMATION

Evaluation péalable : 450 €
Evaluation finale : 250 €

FINANCEMENT

- Éligible CPF
- Prise en charge OPCO possible pour les salariés